

A l'Honorable *Louis Victor Sicotte*, Orateur de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*.

Je, *Edmund Murney*, Membre pour représenter la Division N. du Comté d'*Hastings* dans l'Assemblée Législative du *Canada*, déclare par le présent que j'ai l'intention de résigner mon Siége dans la dite Assemblée, et je résigne ce dit Siége, par le présent, conformément aux dispositions du Statut 7 Victoria, chap. 65.

Donné sous mes seing et sceau, ce quinziesme jour de Septembre 1856.

*Edmund Murney*, (L.S.)

Déclaré, Signé et Scellé, en présence de  
*Henry Corbie.*  
*Philip Luke.*

A l'Honorable *Louis Victor Sicotte*, Orateur de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*.

Nous, Membres de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, soussignés, faisons savoir à son Honneur l'Orateur de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, que l'Honorable *Jean Chabot*, Membre de la dite Assemblée Législative, et un des représentants de la Cité de *Québec*, a, depuis sa dernière élection, accepté de la Couronne une charge de profit à laquelle est attaché un salaire annuel, savoir : la charge de Juge de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, et que par là le dit Honorable *Jean Chabot* a rendu son Siége vacant en la dite Assemblée Législative.

En foi de quoi, nous avons apposé nos seings et sceaux, en la Cité de *Québec*, ce vingt cinquième jour de septembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-six.

*Charles Alleyrn*, (L.S.)

*N. Casault*. (L.S.)

A l'Honorable *Louis Victor Sicotte*, Orateur de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*.

Honorable Monsieur,—Il est de mon devoir de vous informer que je résigne mon Siége en Parlement, comme Membre du Comté de *Rimouski*.

*Québec*, 10 janvier 1857.

*J. C. Taché.*

*F. Lemieux*, M.P.P. } Témoins.  
*N. Casault*, M.P.P. }

M. l'Orateur a alors informé la Chambre que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants :—  
Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un Writ d'Élection daté le huitième jour de Septembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à l'Officier Rapporteur pour le Comté de *Rouville*, (*F. H. Gatién*, Ecuyer,) nommé par Commission pour l'élection d'un Membre pour représenter le dit Comté de *Rouville* dans l'Assemblée Législative, dans ce présent Parlement, en remplacement de *Joseph Napoléon Poulin*, Ecuyer, qui, depuis son élection comme Représentant du dit Comté de *Rouville*, avait résigné son Siége comme Membre pour le dit Comté,—*William Henry Chaffers*, Ecuyer, a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le Rapport du dit Writ d'Élection, daté le quatrième jour d'Octobre courant, lequel est maintenant déposé dans les Archives de ce Bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,

*Toronto*, 22 Octobre 1856.

*L. R. Fortier*,

Député Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A *William Burns Lindsay*, Ecuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative, *Toronto*.